



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Métadonnées: KABBE - 04.09.2019

SHAB, KABVD, KABAG - 03.09.2019

Numéro de publication: KK04-0000007228

Canton: VD

Entité de publication:

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne, Chemin
du Trabandan 28, 1006 Lausanne

Etat de collocation et inventaire CALIBO NORTHWEST SA

Débiteurs:

CALIBO NORTHWEST SA

Chemin de la Colice, 1023 Crissier

Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

La cession des droits de la masse peut être demandée dans le même délai (revendication de propriété - art. 49 et 80 OAOF)

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 23.09.2019